



OBSERVATOIRE  
DES VILLES VERTES

# PALMARÈS

2023

Les villes  
les plus vertes  
de France



**CONTACTS PRESSE :**

**Agence Hopscotch** - [unep@hopscotch.fr](mailto:unep@hopscotch.fr) - 06 60 22 12 44 / 01 58 65 01 21

# LES GRANDES VILLES de France poursuivent leur végétalisation !

## ÉDITO



**Laurent Bizot,**  
Président de l'Unep et co-président  
de l'Observatoire des villes vertes



**Anne Marchand,**  
Présidente d'Hortis et co-présidente  
de l'Observatoire des villes vertes

“ Nous sommes très fiers de dévoiler la quatrième édition de notre Palmarès des Villes Vertes, un temps fort désormais incontournable de notre Observatoire. Créé en 2014, ce dernier a pour vocation de développer la réflexion sur le vert en ville en France, valoriser les projets préfigurant la ville verte de demain, et promouvoir les initiatives et les collectivités exemplaires. Et justement, ce sont elles qui sont à l'honneur dans notre Palmarès, qui distingue les villes les plus vertes parmi les 50 plus grandes villes de France.

Cette édition 2023 nous montre aussi que sur l'ensemble du territoire, les villes poursuivent leur végétalisation et montent en puissance : investissements en hausse, multiplication des initiatives de sensibilisation à la biodiversité, formation des agents dédiés aux espaces verts ...

Un premier constat dont nous nous félicitons - car cela n'est plus à prouver : le vert en ville joue un rôle central dans la vie des citoyens, leur bien-être quotidien et leur santé. Il impacte aussi durablement leur cadre de vie, puisque continuer à bien vivre en ville passera par la régulation des températures, rendue possible grâce à la végétalisation.

Mais de nouveaux défis attendent les villes, pour qu'elles protègent leur patrimoine vert face aux hausses de température et à la raréfaction de la ressource en eau, et poursuivent leur végétalisation de manière utile et durable. Gérer leurs ressources, mettre en place des projets adaptés et pérennes, tout en répondant aux attentes des citoyens... Une mission de taille, pour laquelle les professionnels du paysage seront pleinement mobilisés aux côtés des collectivités ! ”



# PALMARÈS 2023 : les grands champions du vert en ville !

La 4<sup>e</sup> édition du Palmarès des villes vertes révèle un **podium inédit** : **Angers** conserve sa place de leader, tandis que **Rennes** prend la 2<sup>e</sup> place du classement, gagnant 5 places par rapport à 2020.

**Strasbourg** fait une entrée remarquable dans le classement en se hissant directement à la 3<sup>e</sup> place. Dans la suite du top 10, on note **deux nouvelles entrées** : **Reims**, en 8<sup>e</sup> position, et **Paris**, à la 10<sup>e</sup> place.

Au total, ce sont **7 régions** qui sont représentées dans le classement !

## Un top 10 inédit

1. **ANGERS** =

2. **RENNES** +5

3. **STRASBOURG** NEW

4. **Lyon** +1

5. **Metz** -2

6. **Nantes** -4

7. **Caen** +1

8. **Reims** NEW

9. **Amiens** -5

10. **Paris** NEW

## La carte de France des villes les plus vertes



# ZOOM

## sur les champions du « savoir-vert » français

ANGERS

1<sup>re</sup>

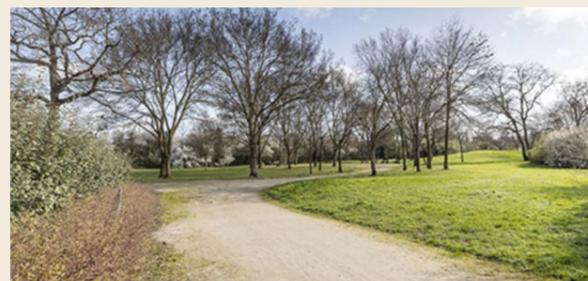
### L'indétrônable

Déjà championne des villes vertes en France en 2020, Angers conserve la première place du classement, et pour cause ! Avec un tiers de sa surface totale dédiée aux espaces verts, Angers dispose d'un espace paysager aménagé pour tout habitant à moins de 500 m, et pour 80 % de la population à moins de 300 m.



Entretien, biodiversité, gestion des eaux pluviales, incitations à végétaliser, actions de sensibilisation... Elle dispose d'un arsenal de solutions innovantes pour végétaliser durablement la ville, renforcer la résilience de son territoire et avec ça le bien-vivre de ses habitants.

Pas étonnant que la ville soit régulièrement à la tête des classements de villes où il fait bon vivre !



Parc Saint-Léonard



Parc du Thabor

RENNES

2<sup>e</sup>

### La remontada

Rennes gagne 5 places au classement 2023 et s'affiche en 2<sup>e</sup> position des villes les plus vertes de France !

Une belle remontée qui s'inscrit dans le cadre de son projet « Rennes 2030 », avec un objectif : une végétalisation plus importante en cœur de ville.

Et on peut dire que Rennes est sur la bonne voie : avec un quart de sa surface totale (22 %) dédiée aux espaces verts, et 63 % de sa voirie arborée, la ville déploie une stratégie paysagère efficace. Et elle compte bien embarquer ses citoyens avec elle, via par exemple la création de vergers urbains ou de micro-forêts !

STRASBOURG

3<sup>e</sup>

### La canopée européenne



La ville européenne fait une entrée remarquée au classement !

Elle doit sa 3<sup>e</sup> place à une politique de végétalisation audacieuse, impulsée par son Plan Canopée 2020-2026. Il vise à étendre la strate arborée dans la ville, à renouveler plus activement le patrimoine dépérissant et à faire évoluer les modes de gestion des arbres pour s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques. L'objectif : planter 10 000 arbres supplémentaires à horizon 2030 !

La ville déploie aussi des pratiques vertueuses : ses 1 050 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts, qui sont gérés en zéro pesticide et en gestion différenciée, offrent aux habitants l'équivalent de 259 terrains de football de végétal !

METZ

5<sup>e</sup>

### La ville jardin

Metz clôture le top 5 des villes les plus vertes de France !

Pleinement engagée dans son Plan "Ambition Climat 2030", la ville veut renforcer sa trame verte et bleue en s'appuyant sur des espaces de nature très diversifiés : parcs publics, jardins, sentiers, vergers...

À ce titre, la ville prévoit de planter 20 000 arbres adaptés aux futures conditions climatiques d'ici 2030, et met en place de nombreuses initiatives pour améliorer la biodiversité de son territoire : installation de plus de 200 nichoirs à oiseaux, formation des agents de terrain, création du programme « Je fleuris ma rue » pour les citoyens... Les initiatives se multiplient !

LYON

4<sup>e</sup>

### La gone végétale



Parc de la Tête d'Or

La capitale des Gaules est en 4<sup>e</sup> position des villes les plus vertes de France !

Une place qu'elle doit à une politique de végétalisation des espaces publics et des espaces de proximité engageante, mettant à contribution tous les publics.

Ce sont 84 projets annuels de végétalisation de proximité, qui ont ainsi été initiés depuis 2021.

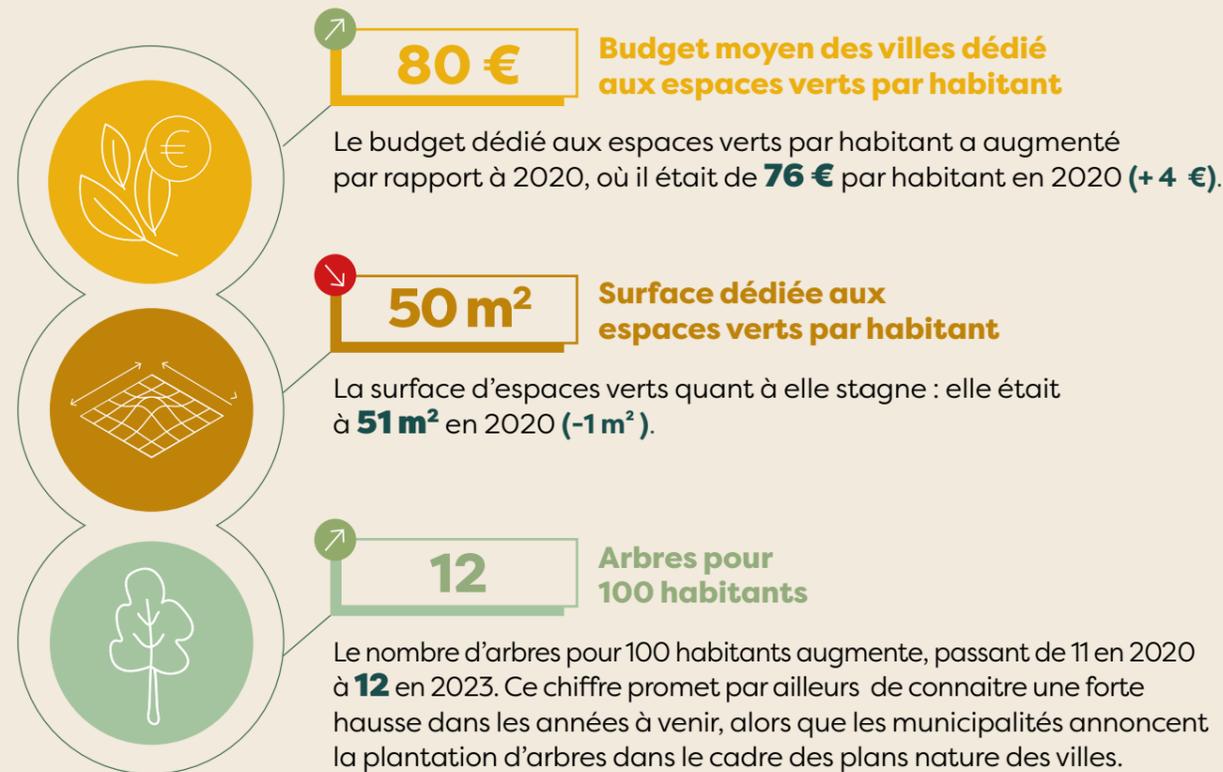
27 vergers urbains ont aussi été réalisés depuis 2021, soit 1 par an et par arrondissement, pour sensibiliser les habitants à la nature nourricière, mettant à contribution 4 500 enfants dans leur plantation.

Un plan de reconquête des interstices urbains a aussi permis la création de 195 jardins de rue en 2 ans.



Parc de la Seille

## Les indicateurs clés du vert en ville



## Quelles tendances pour végétaliser la ville en 2023 ?

**Au-delà des grands indicateurs, l'Observatoire des villes vertes est l'occasion de regarder de près comment les villes se végétalisent. Parmi les tendances phare de 2023, on remarque la multiplication des incitations à végétaliser pour les citoyens !**

Parmi les dispositifs mis en place, on peut citer le permis de végétaliser (pour la quasi-totalité des répondants), l'incitation à végétaliser les pieds d'immeuble (82 %), le permis de débitumer (mis en place par plus d'une ville sur deux, soit 53 %) ... Un travail de pédagogie auprès des particuliers qui favorise également la végétalisation des espaces privés.



## LES CLASSEMENTS des champions



**L'entretien des espaces verts** privilégiant des techniques humaines ou mécaniques, et rendu nécessaire par le passage au zéro phyto, est de plus en plus répandu.



**Les grandes villes s'engagent en faveur de la biodiversité** : 100 % des villes répondantes ont initié des actions en faveur de la protection de la biodiversité. Parmi les initiatives les plus courantes, on note la préservation de la flore locale, l'accompagnement de l'acceptation par les citoyens de la végétation spontanée, la montée en compétence des collaborateurs sur ces sujets ou encore la création ou le renforcement de « continuités écologiques ».



**Les incitations à végétaliser se multiplient** dans la totalité des villes interrogées, avec des citoyens de plus en plus impliqués dans la végétalisation de leur ville. Parmi les initiatives les plus populaires, on retrouve le permis de végétaliser, visant à verdir les trottoirs, les façades et les toits, présent dans la quasi totalité des villes répondantes. Plus d'une ville interrogée sur 2 (53 %) propose aussi des permis de débitumer !



# Méthodologie

Étude réalisée auprès des 50 plus grandes villes de France, via leur direction Espaces verts et leurs élus, entre juin et septembre 2023, avec questionnaire autoadministré portant sur 97 indicateurs, pondérés et regroupés en 4 catégories : Patrimoine vert, Fonctionnement et organisation, Actions et initiatives, Sensibilisation et promotion. Résultats croisés avec les données INSEE sur les villes et leur population.



## À propos de l'Observatoire des villes vertes :

L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage - et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagement paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal.

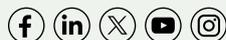
[www.observatoirevillesvertes.fr](http://www.observatoirevillesvertes.fr)



## À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage :

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep est reconnue « Partenaire engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité depuis 2021 pour ses actions à venir en faveur de la biodiversité. Elle siège au Comité scientifique et technique du Centre de ressources sur le génie écologique animé par l'OFB.

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)



## À propos d'Hortis :

Hortis représente les responsables d'espaces nature en ville de toute la France. Ce réseau s'est développé depuis plus de 80 ans autour d'un double objectif : réunir des professionnels qui puissent échanger, capitaliser, s'entraider dans leurs diverses problématiques et participer aux nécessaires réflexions sur la place et le rôle du végétal en ville au sein de l'ensemble de la filière et des divers acteurs institutionnels et associatifs dont les travaux concourent à cette finalité. Forte d'une expertise reconnue et attestée par de nombreuses productions (colloques, dossiers thématiques, participations rédactionnelles, interventions régulières dans des congrès, des salons...), Hortis est depuis plusieurs années un acteur incontournable dans le monde du paysage, de l'horticulture et de ce qu'il est convenu d'appeler la nature en ville.

[www.hortis.fr](http://www.hortis.fr)

